

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 15 FEVRIER 2024

Le 15 février deux mil vingt-quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la communauté de communes « Rhône Crussol » s'est réuni en session ordinaire à Guilhaud-Granges, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques DUBAY.

Date de convocation : Vendredi 09 février 2024

Etaient présents :

Mme GAUCHER, M. CLOUE, M. COQUELET, M. GOUNON, Mme MALLET, Mme RENAUD, Mme RIFFARD, Mme SALLIER, M. DUBAY, M. GERLAND, M. GUIGAL, Mme METTRA, Mme QUENTIN-NODIN, M. AVOUAC, M. PONTAL, Mme ROSSI, M. COULMONT, Mme SORBE, M. POMMARET, Mme LEJUEZ, M. MIZZI, Mme SIMON (à partir de la délibération n°2024-004), M. RIAILLON, M. DUPIN (à partir de la délibération n°2024-004), Mme GOUMAT, M. DEVOCHELLE.

Etaient absents excusés :

Mme CHEBBI, Mme COSTEROUSSE, M. DARNAUD, M. PONSICH, M. RANC, M. CHAUVEAU, Mme FORT-BRISQUET, M. LE GALL, Mme VOSSEY-MATHON, Mme SICOIT, M. LAFAGE, Mme PEYRARD, M. MONTIEL, Mme MORFIN, Mme SIMON (jusqu'à la délibération n°2024-003), M. DIETRICH, M. DUPIN (jusqu'à la délibération n°2024-003).

Madame Ilhem CHEBBI, étant absente excusée a donné pouvoir à Madame Josette MALLET.
Madame Brigitte COSTEROUSSE, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Bernard GOUNON.

Monsieur Mathieu DARNAUD, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Sylvie GAUCHER.

Monsieur Régis PONSICH, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Jany RIFFARD.

Monsieur Kévin RANC, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Isabelle RENAUD.

Monsieur Gérard CHAUVEAU, étant absent excusé a donné pouvoir à Monsieur Frédéric GERLAND.

Madame Stéphanie FORT-BRISQUET, étant absente excusée a donné pouvoir à Madame METTRA.

Madame Nathalie VOSSEY-MATHON, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Bernard GUIGAL.

Madame Julie SICOIT, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Thierry AVOUAC.

Monsieur Stéphane LAFAGE, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Bénédicte ROSSI.

Madame Geneviève PEYRARD, étant absente excusée a donné pouvoir à Madame Laëtitia GOUMAT.

Monsieur Olivier MONTIEL, étant absent excusé a donné pouvoir à Monsieur Michel MIZZI.

Madame Magali MORFIN, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Hervé COULMONT.

Monsieur David DIETRICH, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Anne SIMON, à partir de la délibération n°2024-004.

Monsieur LE GALL, Madame SIMON (jusqu'à la délibération n°2024-003), Monsieur DIETRICH (jusqu'à la délibération n°2024-003) et Monsieur DUPIN (jusqu'à la délibération n°2024-003), membres titulaires absents excusés n'ont pas été remplacés.

Monsieur Hervé COULMONT a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2023
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

INTERCOMMUNALITE <i>Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président</i>		
2024-001	Permutation de délégués au sein du Syndicat Mixte Eyrieux Clair	Unanimité
	Suite à l'élection municipale partielle complémentaire du Conseil Municipal de Boffres du 26 novembre 2023, permutation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant	
2024-002	Permutation de délégués au sein du Syndicat Mixte Bassin Versant du Doux	Unanimité
	Suite à l'élection municipale partielle complémentaire du Conseil Municipal de Boffres du 26 novembre 2023, permutation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant	
2024-003	Détermination des conditions du bail portant sur les locaux de la Communauté de Communes	Unanimité
	Modification par avenant n°3 du bail avec la commune de Guilherand-Granges portant sur les locaux de Rhône Crussol. Prise d'effet rétroactive de l'avenant au 1 ^{er} janvier 2024. Loyer annuel = 135 435,56 €/an.	

ADMINISTRATION GENERALE / PERSONNEL <i>Rapporteur : Madame Sylvie GAUCHER - Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, la famille et la parentalité</i>		
2024-004	Délégations de pouvoirs au Président et au Bureau - Modifications	Unanimité
	Modification de la délibération du 07 décembre 2023 : - Modification des compétences déléguées au Bureau communautaire : <ul style="list-style-type: none"> • Remplacer : « fixer les conditions d'affectation et d'occupation des biens meubles et immeubles appartenant à la communauté de communes pour une durée n'excédant pas douze ans ainsi que les conditions de location des biens appartenant à la communauté de communes » par « fixer les conditions de conclusion et de révision du louage 	

	<p>de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modification des compétences déléguées au Président : <ul style="list-style-type: none"> • Remplacer : « signer des baux des occupants des biens de la communauté de communes dans la limite des tarifs fixés par le bureau (baux d'habitation, baux commerciaux et baux ruraux) » par « signer les conventions et les avenants relatifs au louage de choses dans les conditions approuvées par le bureau ». <p>Le reste des délégations est sans changement.</p>	
2024-005	Modification du tableau des effectifs	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de poste pour les besoins des services ▪ Suppression de postes vacants non nécessaires aux services, suite avancements de grade, promotions internes ou départs d'agents 	
2024-006	Remboursement des frais de mission	Unanimité
	Adoption du règlement d'indemnisation des frais de mission des agents et des élus	
2024-007	Prime pouvoir d'achat	Unanimité
	Mise en place de la prime pouvoir d'achat pour les agents	
2024-008	Reconduction de la convention avec l'Etat pour le recrutement de la conseillère numérique	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature d'une nouvelle convention avec l'Etat, pour une durée de 3 ans pour le poste de conseiller numérique ▪ Subvention de la Caisses des Dépôts et Consignations = 50 000 € pour les 3 ans 	

FINANCES		
<i>Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président</i>		
2024-009	Rapport d'Orientation Budgétaire	Unanimité
	Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2024	
2024-010	Autorisation pour engagement de dépenses en section d'investissement avant le vote du budget 2024	Unanimité
	Autorisation pour l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement 2024 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent	
2024-011	EPIC Office de Tourisme - Versement d'une subvention de fonctionnement	Unanimité
	Versement d'une subvention de 50 000 € afin de permettre les actions courantes sur l'exercice 2024	

CULTURE / PATRIMOINE / ESPACES NATURELS SENSIBLES <i>Rapporteur : Madame Anne SIMON - Vice-Présidente déléguée à la culture, au patrimoine et aux espaces naturels sensibles</i>		
2024-012	Festival Mimages 2024	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> • 18ème édition du 15 au 23 mars 2024 • Approbation des tarifs d'entrées aux spectacles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soirées 10 € (6 € moins de 12 ans) ▪ Diner-spectacle 30 € (15 € moins de 18 ans) 	
2024-013	Demande de subvention pour la gestion du site ENS de Crussol-Soyons	Unanimité
	Approbation du programme d'actions 2024 et demande de subvention	

RESEAUX NUMERIQUES ET TELEPHONIE <i>Rapporteur : Monsieur Claude DEVOHELLE - Vice-Président délégué aux réseaux numériques et à la téléphonie</i>		
2024-014	Rapport d'activité 2022 d'Ardèche Drôme Numérique	Unanimité
	Présentation du rapport d'activité 2022 en qualité de membre du syndicat.	

HABITAT / LOGEMENT <i>Rapporteur : Madame Laëtitia GOUMAT - Vice-Présidente déléguée à l'habitat et la rénovation énergétique</i>		
2024-015	Convention de veille et de stratégie foncière entre l'EPORA, la commune de Boffres et la Communauté de Communes	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> • Convention tripartite de veille et de stratégie foncière entre l'EPORA, la commune de Boffres et la Communauté de Communes • Durée : 6 ans renouvelables par tacite reconduction • Montant maximum d'encours fixé par l'EPORA : 300 000 € HT • Montant maximum d'études pré-opérationnelles : 50 000 € HT 	
2024-016	Participation à l'observatoire de l'habitat de l'ADIL Drôme Ardèche	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion de Rhône Crussol depuis 2015 • Pour l'année 2024, la participation s'élève à = 6 342 € 	

URBANISME <i>Rapporteur : Monsieur Michel MIZZI - Vice-Président délégué à l'urbanisme et au PLUI</i>		
2024-017	Arrêt du projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du PPBE et consultation du public • Pour Rhône Crussol, les infrastructures concernées sont : 	

	<ul style="list-style-type: none">▪ Avenue de la République à Guilhaud-Granges▪ Avenue Gross Umstadt à Saint-Péray▪ Boulevard Henri-Jean Arnaud à Guilhaud-Granges	
--	--	--

DECISIONS DU PRESIDENT

Aucune observation

MARCHES NOTIFIES DEPUIS LA DERNIERE SEANCE

Aucune observation

Fin de la réunion à 19h20

Le Secrétaire de séance,
Hervé COULMONT



Le Président,
Jacques DUBAY



Affiché le : 21 FEV. 2024

2